Hauts-de-France Bois Bûche®

Des entreprises des Hauts-de-France qui s'engagent

avec ***France Bois Bûche***

« Un gage de qualité pour le consommateur

Hauts-de-France Bois Bûche®

Des entreprises des Hauts-de-France qui s'engagent
avec ***France Bois Bûche***

Bois **français**
Respect des **quantités**
Contrôle de **l'humidité**
Sélection des bois proposés
Relation de **confiance**

Des quantités respectées

« Stère » ou « m³ » ?

Depuis 1978, l'unité légale de vente n'est plus le stère mais le **m³**. Le «stère de référence» correspond à 1 m³ de bois empilé, confectionné exclusivement avec des bûches de 1 m de longueur, toutes empilées parallèlement et rangées avec soin.

1 m³ = 1 stère ? Pas forcément !

Si la taille des bûches est inférieure à 1 m, le volume de bois apparent diminue car les vides sont mieux occupés. Ainsi votre «stère» ne correspond plus à 1 m³. **Pourtant, vous disposez toujours de la même quantité de bois :**

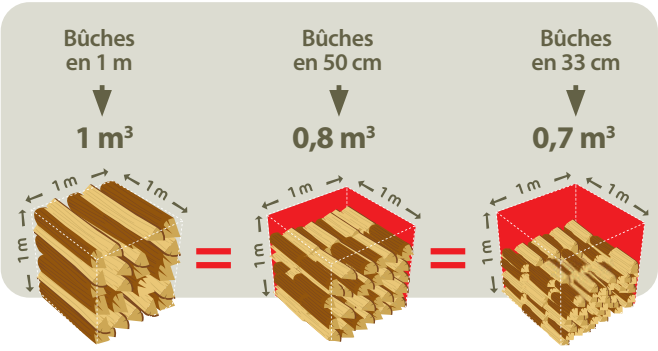

Longueur des bûches	Volume (en m³ de bois empilé)	Volume (en stère de référence)
25 cm	0,60	1
33 cm	0,70	1
40 cm	0,74	1
50 cm	0,80	1

Source FCBA

Votre fournisseur Hauts-de-France Bois Bûche® peut établir la correspondance entre «m³ apparent de bois empilé» et «stère de référence». Ainsi, vous êtes assuré de disposer des quantités demandées.

Une humidité contrôlée

La quantité de chaleur libérée par la combustion du bois, appelée pouvoir calorifique, dépend principalement de son humidité (sa teneur en eau) :

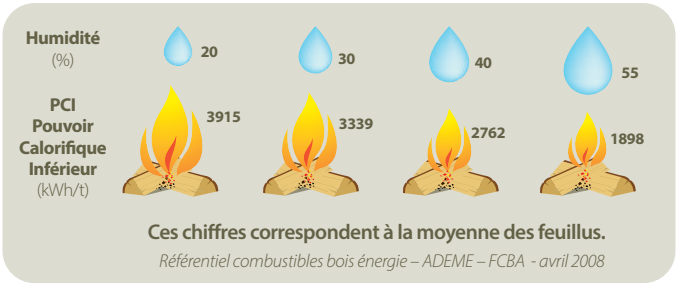

Ces chiffres correspondent à la moyenne des feuillus.

Référentiel combustibles bois énergie – ADEME – FCBA - avril 2008

Votre fournisseur Hauts-de-France Bois Bûche® indique obligatoirement l'humidité du bois livré. Il dispose d'un humidimètre qui vous permet de contrôler cette information. Le bois à moins de 25% d'humidité est prêt à l'emploi.

LE SAVIEZ VOUS ?

- *Brûler du bois sec permet de limiter les émissions polluantes*
- *Les bois secs optimisent le rendement de votre appareil de chauffage*
- *Une bonne ventilation de l'abri de stockage favorise le séchage du bois. Les abris intérieurs non ventilés, tels que les garages ou les caves, sont à proscrire.*

Durée indicative de stockage

Classe	Taux d'humidité	Utilisation
Bois sec	Inférieur à 25 %	Prêt à l'emploi
Bois mi-sec	Entre 25 et 35 %	Stockage de 6 mois à 1 an
Bois vert	Supérieur à 35 %	Stockage de 1 an minimum

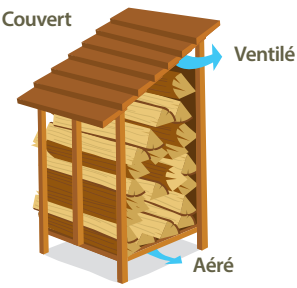

Une offre de bois sélectionnés

Le pouvoir calorifique du bois varie également selon les essences.

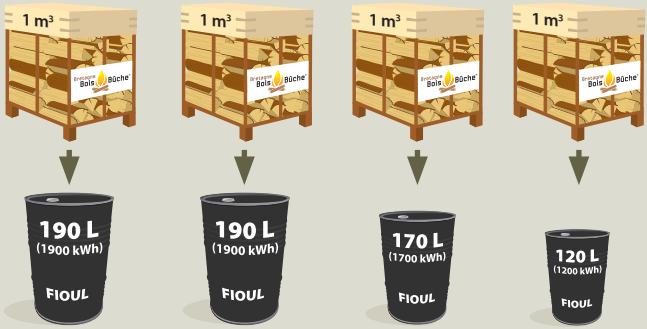

Ces chiffres sont donnés pour un bois à 25 % d'humidité.

Référentiel combustibles bois énergie – ADEME – FCBA – Avril 2008

Votre fournisseur Hauts-de-France Bois Bûche® s'engage à vous informer sur les essences qui composent votre livraison. Il peut également vous conseiller dans le choix du bois le plus approprié à vos modes de consommation.

LE SAVIEZ VOUS ?

- *Les essences de bois feuillus sont généralement classées en deux grandes familles :*
  - *Les feuillus durs qui possèdent un bon pouvoir calorifique : charme, chêne, hêtre, frêne, châtaignier, noyer, arbres fruitiers…*
  - *Les feuillus tendres qui font un bois d'allumage efficace : peuplier, aulne, saule, tilleul…*
- *Les éclats et les écorces, qui se détachent naturellement lorsque le bois est sec, sont un excellent allume-feu !*
- *Des champignons dus au stockage du bois sont tolérés en faible proportion tant que la pourriture n'altère pas le bois.*
- *Certains bois (châtaignier, acacia…) peuvent provoquer des escarbilles : ils sont à utiliser en foyer fermé.*
- *Les résineux peuvent accélérer l'encrassage et le bistrage des conduits et ne peuvent pas être commercialisés sous la marque*

La garantie d'une relation de confiance

UNE INFORMATION TRANSPARENTE

Votre fournisseur Hauts-de-France Bois Bûche® édite systématiquement une **facture**. En plus des mentions règlementaires, elle comprend de nombreuses informations techniques (essence, quantité, humidité, longueur).

UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

Votre fournisseur Hauts-de-France Bois Bûche® s'engage à promouvoir un bois bûche récolté selon les principes de **gestion durable**. Le volume de bois prélevé ne dépasse pas l'accroissement naturel de la forêt. C'est la garantie de disposer d'une matière première renouvelable aux multiples applications (bois construction, bois énergie…).

UN ACHAT LÉGAL

Votre fournisseur Hauts-de-France Bois Bûche® est un professionnel qui commercialise du bois issu des forêts françaises. Acteur du développement économique du territoire, il respecte **les conditions légales d'exercice de son métier et se fournit en France uniquement**. L'achat légal de bois bûche à des professionnels participe activement au volet social du **développement durable** en créant des emplois locaux pérennes.

Quelques conseils d'utilisation

- **Au moment de la commande, indiquez :**
  - Le type d'appareil de chauffage utilisé
  - La capacité et la durée prévisionnelle de stockage
  - Les dimensions du foyer et de sa porte.
- **Votre fournisseur précisera alors avec vous :**
  - La longueur des bûches : 25 cm, 33 cm, 50 cm… (avec une tolérance de +/- 5%)
  - L'humidité : bois sec, bois vert…
  - Les essences : hêtre, chêne, châtaignier…
  - Le conditionnement : vrac, palette, filet, big-bag…
- **Faites ramoner vos conduits de cheminée !**
  Au moins 2 fois par an (dont une fois pendant la saison de chauffage) : c'est essentiel pour votre sécurité, et c'est obligatoire.
- **Pour une combustion de qualité**
  Utilisez un combustible sec et propre dans un appareil performant, correctement installé et bien entretenu.

Un combustible de qualité…

… dans un appareil performant

Flamme Verte est un label qui garantit la qualité, le rendement et les hautes performances énergétiques et environnementales des appareils de chauffage au bois.
Plus d'infos sur ***www.flammeverte.org***

… installé par un professionnel qualifié

Qualibois est l'appellation qui rassemble les professionnels engagés dans une démarche qualité pour l'installation des appareils de chauffage au bois.
Plus d'infos sur ***www.qualit-enr.org***

Votre spécialiste du bois bûche de qualité

Hauts-de-France Bois Bûche®
a été reconnue par la marque « France Bois Bûche® :
des entreprises françaises qui s'engagent »
qui fédère et coordonne les marques régionales.

La marque Hauts-de-France Bois Bûche®
est animée régionalement par :

FIBOIS HAUTS-DE-FRANCE

03 75 14 01 70 - *contact@fibois-hdf.fr*

www.bois-et-vous.fr
www. franceboisbuche.com

Hauts-de-France Bois Bûche® est une démarche
de qualité menée par les professionnels du
bois de chauffage régionaux et en partenariat avec :

Création et illustrations (Tous droits réservés) : Arnaud Vallée - Imprimerie DBS - Crédit photo couverture : SCAN